

Service partagés Canada

2022-2023

Plan ministériel

L'honorable Filomena Tassi, P.C., députée Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et ministre responsable de Services partagés Canada







Cette publication est également offerte par voie électronique sur le site Web de Services partagés Canada.

Autorisation de reproduction

Sauf par avis contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission de Services partagés Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que le Titre complet de la publication soit fourni, que Services partagés Canada soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec le gouvernement du Canada ou avec son consentement.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites, sauf avec la permission écrite de Services partagés Canada. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Services partagés Canada à SSC.information-information.SPC@canada.ca.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre responsable de Services partagés Canada, 2022

Plan ministériel 2022-2023 (Services partagés Canada) Cat. No. P115-6F-PDF ISSN 2371-7912

Issued also in English under the title: 2022–23 Departmental Plan (Shared Services Canada)

Cat. No. P115-6E-PDF

ISSN 2371-7904

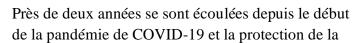
TABLE DES MATIÈRES

De la part de la ministre	1
Aperçu de nos plans	3
Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus et principaux risques	6
Services internes : résultats prévus	29
Dépenses et ressources humaines prévues	33
Dépenses prévues	33
Ressources humaines prévues	35
Budget des dépenses par crédit voté	36
État des résultats condensé prospectif	37
Renseignements ministériels	39
Profil organisationnel	39
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités	39
Contexte opérationnel	39
Cadre de présentation de rapports	40
Renseignements connexes sur le répertoire des programmes	42
Tableaux de renseignements supplémentaires	42
Dépenses fiscales fédérales	43
Coordonnées de l'organisation	43
Annexe : définitions	45
Notes en fin d'ouvrage	49

DE LA PART DE LA MINISTRE

Je suis heureuse de vous présenter le Plan ministériel 2022-2023 de Services partagés Canada (SPC).

À titre de ministre responsable de SPC, je m'assure que le Ministère offre des services de technologie de l'information (TI) modernes, sécuritaires et fiables. SPC travaille avec des partenaires de partout au Canada à la progression de la Stratégie du gouvernement numérique du Canada. Nos partenaires ont besoin d'infrastructures sécuritaires et efficientes qui permettent à la population canadienne d'accéder aux avantages et aux services du gouvernement de partout, en tout temps, et de n'importe quel appareil.





santé et de la sécurité de la population canadienne demeure la priorité du gouvernement du Canada. SPC et nos collègues de Services publics et Approvisionnement Canada travailleront sur la vision de l'avenir du travail pour les fonctionnaires. Cette vision appuiera le milieu de travail de ces derniers après la pandémie. En 2020, au début de la pandémie, le gouvernement a rapidement fait la transition vers un milieu de travail presque entièrement à distance. SPC a mis en place des technologies et des programmes qui permettent aux fonctionnaires de mieux collaborer et de maximiser leur production. SPC prépare l'infrastructure qui soutiendra le travail à distance et sur les lieux de travail tout en continuant d'offrir des solutions de communication et d'information innovantes, intégrées et fiables aux fonctionnaires qui assurent la prestation des services à la population canadienne.

Pour finir, je tiens à souligner que je suis fière de diriger le travail effectué dans le cadre de l'initiative Ressources humaines et paye de la prochaine génération (ProGen RH et paye), car je veux m'assurer que nos précieux fonctionnaires soient payés correctement, à temps, et à chaque fois qu'ils le sont. SPC s'affaire à mettre au point une solution des RH et de la paye qui fonctionnera à l'échelle de l'entreprise, dans tous les ministères et organismes fédéraux. La solution répondra aux besoins des utilisateurs et s'appuiera sur des processus de gestion du personnel éprouvés.

Je vous invite à lire notre Plan ministériel pour en savoir plus sur la façon dont nous respecterons nos priorités, y compris celles-ci, destinées à la population canadienne.

L'honorable Filomena Tassi, C.P., députée Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et ministre responsable de Services partagés Canada

APERÇU DE NOS PLANS

GOUVERNEMENT NUMÉRIQUE

SPC est chargé d'exploiter et de moderniser l'infrastructure de TI du gouvernement du Canada (GC). Cette infrastructure est l'épine dorsale du gouvernement numérique. SPC met en place des réseaux et veille à leur sécurité, et met sur pied des centres de données et des offres de services infonuagiques, des communications numériques et des outils de TI pour permettre à la fonction publique d'assurer une prestation efficace de services à la population canadienne.

SPC appuiera le gouvernement numérique en élargissant et en améliorant la portée de la capacité des services numériques, en accélérant le rythme de la modernisation numérique et en renforçant le soutien continu pour les outils, les systèmes et les réseaux numériques à l'échelle du gouvernement.

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

La pandémie de COVID-19 a modifié de manière fondamentale le contexte d'exploitation du GC quand vient le temps d'offrir des programmes et des services à la population canadienne. Le travail à distance est devenu une norme pour de nombreux travailleurs de bureau, alors que les transactions et les interactions entre différents intervenants se déroulent principalement à distance, au moyen d'outils numériques. SPC a mis à niveau de manière considérable le réseau d'entreprise, afin d'aider les employés fédéraux travaillant à la maison pendant la pandémie de COVID-19.

En raison de l'évolution de la pandémie et l'augmentation de demande pour les services de SPC, le ministère prépare l'infrastructure en vue de la mise en place d'un milieu de travail, après la pandémie, qui soutient le travail à distance et le travail sur les lieux. SPC réoriente ses efforts pour pouvoir fournir une expérience utilisateur semblable avec des outils numériques modernes dans les immeubles fédéraux pendant que les travailleurs travaillent présentement à distance. Pour y parvenir, SPC collabore avec les ministères partenaires pour assurer la capacité du réseau des immeubles du GC, et apporter d'autres améliorations qui permettent de garantir la prestation de services à la population canadienne.

APPROCHE D'ENTREPRISE

En 2019, SPC a décrit son orientation stratégique dans le document SPC 3.0 : Une approche d'entrepriseⁱ. Le document a permis à SPC d'axer ses efforts sur le modèle de prestation de services pour satisfaire les besoins courants d'entreprise rapidement et à grande échelle, tout en disposant d'un degré de souplesse suffisant pour tenir compte des exigences ministérielles uniques. Une approche d'entreprise se concentre sur la réduction de la prolifération de solutions similaires qui répondent à des besoins informatiques communs dans l'ensemble du gouvernement du Canada. L'approche d'entreprise est la clé du succès du gouvernement numérique, en tenant compte des nouvelles technologies et en gérant les risques émergents. La réponse du GC face à la pandémie a souligné à quel point il est avantageux d'adopter une

approche d'entreprise à l'échelle du gouvernement en ce qui concerne les services d'infrastructure de TI.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES POUR 2022-2023

Alors que le gouvernement devient de plus en plus dépendant de l'infrastructure informatique pour ses activités quotidiennes, SPC fait face à une demande accrue de réparation et d'entretien et pour soutenir la sécurité de l'infrastructure de TI du GC. Les priorités stratégiques de 2022-2023 se fondent sur l'orientation définie dans l'approche SPC 3.0. Elles tiennent compte des progrès technologiques constants, en plus de soutenir la transformation permanente de l'infrastructure et les services de TI du GC pour combler les besoins actuels et futurs.

Priorités stratégiques	Initiatives clés pour 2022-2023
Réseaux et sécurité Transformer la mosaïque actuelle de réseaux en réseaux et infrastructures informatiques modernes et sécurisés	 Modernisation du réseau Modèle de réseau hybride Stratégie des centres régionaux Architecture zéro confiance Connection sécure du nuage au sol Véhicule d'approvisionnement en cybersécurité
Outils d'entreprise Mettre en œuvre des outils d'entreprise modernes, sécurisés et robustes, et supporter l'habilité numérique de la fonction publique	 Solution infonuagique : Communications numériques et collaboration Solution infonuagique : Bureau infonuagique Solution infonuagique : Modernisation des centres de contact Modernisation du système de ressources humaines et de paye Application d'entreprise d'audit interne – TeamMate+ Modernisation des télécommunications Soutenir les solutions d'entreprise pour la science

Priorités stratégiques	Initiatives clés pour 2022-2023
Plateformes d'applications modernes Assurer que les plateformes et les systèmes qui supportent directement la prestation de services sont modernes, sécurisés et fiables	 Réparation et remplacement de la TI Migration des charges de travail et fermeture des centres de données Développer et faire évoluer le modèle d'exploitation du nuage
Habiliter l'entreprise Travailler pour renforcer la gouvernance, le financement et la prise de décision afin d'encourager le comportement des entreprises	 Projets dirigés par les clients Service d'intelligence artificielle et d'automatisation Gestion des services de TI d'entreprise Modèle de service d'entreprise Gestion du portefeuille d'entreprise du GC Modernisation de l'approvisionnement en TI

Pour de plus amples renseignements sur les plans de SPC, consulter la section « Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus et principaux risques » du présent plan.

RESPONSABILITÉS ESSENTIELLES : RÉSULTATS ET RESSOURCES PRÉVUS ET PRINCIPAUX RISQUES

Cette section contient des renseignements sur les ressources et les résultats prévus du ministère pour chacune de ses responsabilités essentielles. Elle contient également des renseignements sur les principaux risques liés à l'atteinte de ces résultats.



DESCRIPTION

En utilisant une approche à l'échelle du gouvernement, SPC offre des opérations de TI, une infrastructure de TI, ainsi que des services de communication et de technologie en milieu de travail fiables et sécurisés, qui soutiennent et permettent l'exécution de programmes à l'échelle du gouvernement et de services numériques pour la fonction publique.

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

Pour soutenir les opérations d'entreprise, SPC cherche à bâtir et à renforcer l'infrastructure de TI de base du gouvernement fédéral. Le Plan ministériel de 2022-2023 fait état de quatre domaines : réseaux et sécurité, outils d'entreprise, plateformes d'application modernes et habilitation de l'entreprise, afin de continuer à satisfaire les besoins d'aujourd'hui, tout en se préparant à satisfaire les besoins de demain.



PRIORITÉ 1 — RÉSEAUX ET SÉCURITÉ

Conforme à l'approche d'entreprise, SPC accélérera ses travaux pour transformer la mosaïque actuelle de réseaux en des réseaux et une infrastructure de TI modernes et sécurisés qui fonctionnent dans les immeubles de bureaux et pour le travail à distance. Alors que les nouvelles technologies exigent une capacité de réseau accrue pour fonctionner comme prévu, et que de nouvelles menaces apparaissent dans le domaine de la sécurité, SPC continuera d'investir pour maintenir et bâtir un réseau agile, sécurisé et résilient qui sera compatible avec l'infonuagique. Pour apporter les améliorations, on tiendra compte des ressources de réseau qui sont déjà offertes dans le secteur privé, afin de soutenir avec efficacité les ministères partenaires.

RÉSULTAT MINISTÉRIEL

Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent des services de réseau modernes et fiables : Maintenant plus que jamais, les Canadiens souhaitent recevoir des services numériques modernes du GC qui sont rapides, fiables et sécurisés. C'est pourquoi la demande pour des réseaux plus rapides, jumelés à une bande passante et à des solutions d'hébergement supérieures compatibles avec une charge de travail accrue, a augmenté de

manière considérable. Le réseau est indispensable quand vient le temps d'offrir des services à des millions de Canadiens. SPC fournit l'infrastructure, les opérations et les services de réseau, veillant à ce que les ministères et les organismes gouvernementaux disposent de réseaux fiables et sécurisés qui assurent la productivité et la connectivité.

Faits saillants de la planification

En 2022-2023, SPC poursuivra la modernisation du réseau pour soutenir le milieu de travail en place après la pandémie. SPC cherche à avoir une main-d'œuvre qui peut travailler de n'importe où (p. ex. à domicile, au bureau, dans les espaces publics), et passer sans heurts à n'importe quel environnement ou ministère grâce à une identité numérique unique. SPC cherchera à mettre à jour les réseaux actuels dans les immeubles du GC, tout en tirant parti des réseaux commerciaux.

Modernisation du réseau

Le réseau du GC comprend environ 50 réseaux, couvrant environ 4 000 sites et tout près de 5 000 édifices. Il rejoint plus de 400 000 utilisateurs au Canada et dans le monde. Ce réseau comprend de nombreux appareils physiques diversifiés et différents niveaux d'intégration, formant un paysage numérique complexe qui n'est pas compatible avec la nécessité croissante de soutenir un gouvernement numérique. En 2022-2023, SPC s'emploiera à assurer des mises à niveau permanentes pour répondre à la demande croissante relative à une largeur de bande plus élevée pour les utilisateurs, à des réductions des points de panne uniques et à une normalisation et à une modernisation des réseaux.

Modèle de réseau hybride

Dans le cadre des efforts de modernisation du réseau, SPC explore l'adoption d'un modèle de réseau de plus en plus hybride, alors que les améliorations apportées au réseau incorporera des ressources en réseau déjà offertes dans le secteur privé et extensibles à la demande, afin de soutenir avec efficacité les ministères partenaires. La stratégie augmentera la bande passante accessible, en plus d'accroître la résilience du réseau.

Depuis le début de la pandémie, les fonctionnaires se branchent au réseau du GC en utilisant le service Internet commercial dont ils disposent à la maison. Alors que la plateforme de communication et de collaboration numérique Teams de Microsoft est devenu un outil essentiel à la fonction publique pendant la pandémie, il a entraîné une hausse exponentielle de la demande en ce qui concerne la capacité du réseau. SPC a été en mesure d'accroître la fiabilité opérationnelle des vidéoconférences tenues au moyen de Teams de Microsoft, et de satisfaire la demande pour la bande passante en détournant le trafic du réseau du GC et en utilisant les réseaux commerciaux.

Le passage à un modèle de réseau hybride, alors que la sécurité et la logistique peuvent être assurées à distance, permet aux fournisseurs commerciaux d'exploiter et de maintenir l'infrastructure physique pour garantir la connectivité du réseau. SPC continuera d'être

responsable de sa configuration, de sa gestion et de sa sécurité. SPC favorisera le modèle de réseau hybride en mettant la touche finale à la conception et en se procurant les services de réseau nécessaires.

Stratégie des centres régionaux

Comme de plus en plus de programmes gouvernementaux reposent sur l'Internet et les services infonuagiques, il sera important d'avoir un accès par Internet et infonuagique à haut débit, évolutif et à sécurité contrôlée pour améliorer la connectivité des fonctionnaires et de la population canadienne. SPC souhaite veiller à ce que ceux qui travaillent dans les régions bénéficient du même rendement des TI que ceux qui travaillent dans la région de la capitale nationale. SPC crée des centres de communication régionaux répartis géographiquement, afin d'offrir un accès direct, sécurisé de manière appropriée et consolidé aux fournisseurs d'infonuagique et d'Internet. Cela fait en sorte que le réseau est plus près de l'utilisateur qui a accès à un chemin direct aux applications et aux services, ce qui garantit une expérience de l'utilisateur de qualité élevée. En 2022-2023, SPC terminera la mise en œuvre de trois centres de communication régionaux principaux au pays (Toronto, Montréal et Vancouver). SPC prévoit également ajouter d'autres centres de communication régionaux au pays (est du Canada/centre du Canada) et à l'échelle internationale (Europe/Asie).

RÉSULTAT MINISTÉRIEL

Les ministères et les organismes reçoivent une infrastructure et des services de TI fiables et sécuritaires: En offrant une infrastructure sécuritaire, SPC s'assure que les personnes, l'information, les biens et les services sont protégés, en respectant les exigences des politiques du GC. Dans le cadre de son travail, SPC facilite la gestion des risques liés aux TI dans l'ensemble du GC. Semblable au progrès de la technologie, les cybermenaces gagnent également en complexité et en portée. En fournissant des services de sécurité uniformes et accessibles, l'organisation assure une gestion des risques permanente et efficace.

Faits saillants de la planification

Alors que le GC passe à une main-d'œuvre numérique qui peut travailler depuis n'importe où, en tout temps, au moyen de réseaux locaux, dans le nuage ou utilisant une combinaison des deux, il est de plus en plus important de veiller à ce que la gestion de l'identité numérique soit une composante centrale des mesures de sécurité de TI du GC. Pour y parvenir, SPC adopte une approche de zéro confiance en matière de sécurité, et continuera de soutenir les offres sécurisées d'infonuagique des ministères partenaires.

Architecture zéro confiance

L'architecture zéro confiance (AZC) est un cadre de sécurité exigeant que tous les utilisateurs, qu'ils soient dans le réseau de l'organisme ou hors de celui-ci, soient authentifiés, autorisés et validés constamment avant d'avoir accès aux applications et aux données ou de maintenir cet accès. Elle révolutionne l'approche en sécurité d'entreprise et aura des répercussions importantes sur l'avenir de la TI du GC.

L'AZC veille à ce que les utilisateurs appropriés aient accès aux applications et aux données pertinentes, dans la bonne situation, tout en limitant les éléments auxquels un utilisateur a accès, ainsi que la durée de l'accès. Cela réduit les répercussions de toute atteinte à la sécurité potentielle et la perte de renseignements utiles.

Que veut dire Zéro confiance?

Par sécurité Zéro confiance, parfois désignée par le terme sécurité sans périmètre, on entend une approche adoptée pour concevoir des systèmes de TI. Le concept principal de zéro confiance repose sur le principe selon lequel il ne faut « jamais faire confiance; toujours vérifier ». Cela signifie qu'il ne faut pas faire confiance par défaut aux appareils, même s'ils sont branchés à un réseau géré. Tout ce qui tente de se brancher au réseau doit être vérifié avant que l'accès soit accordé.

SPC créera et mettra à l'essai des solutions pour développer des composantes dans un réseau zéro confiance grâce à des ministères à vocation scientifique, en commençant par le Conseil national de recherches Canada. Il s'agira d'un projet pilote pour définir les solutions à l'échelle du GC.

Connection sécure du nuage au sol (SC2G)

L'adoption précoce de services d'infonuagique par les ministères ont souligné qu'il est nécessaire d'offrir un meilleur accès sécurisé de manière appropriée aux services et données hébergés dans le nuage. L'initiative d'activation et de défense du nuage sécurisé (ADNS) fournit les contrôles de sécurité nécessaires pour protéger les données hébergées dans des environnements infonuagiques. Le service SC2G assure la communication sécurisée des renseignements protégés entre le réseau du GC, les ministères partenaires et les fournisseurs de services d'infonuagique. En 2022-2023, SPC continuera d'intégrer des ministères partenaires à l'environnement SC2G. Présentement, le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE), Services aux Autochtones Canada (SAC) et Transports Canada (TC) sont prévus d'être intégrés en 2022-2023. D'autres ministères partenaires seront intégrés lorsqu'ils auront achevé leurs activités de préparation en vue du transfert vers le nuage. SPC continuera de stabiliser la capacité d'accès à distance sécurisé pour les réseaux non secrets, permettant aux utilisateurs du GC de continuer à travailler à distance avec une résilience supérieure.

Véhicule d'approvisionnement en cybersécurité

Chaque année, des millions de cyberattaques se produisent à travers le monde, et le GC n'est pas à l'abri de cette menace. Ces menaces continuent d'être une préoccupation pour SPC et les ministères partenaires. Pour se protéger des cyberattaques, des fonctions de cybersécurité sont utilisées pour protéger les réseaux, les systèmes et les renseignements du GC. SPC aura recours au mécanisme d'approvisionnement en matière de cybersécurité, afin d'offrir ces fonctions aux ministères partenaires. Ce mécanisme d'approvisionnement souple favorisera la participation de l'industrie, et augmentera le bassin de solutions novatrices accessibles pour l'approvisionnement et la mise en œuvre.



PRIORITÉ 2 — OUTILS D'ENTREPRISE

SPC mettra en œuvre des outils d'entreprise modernes, sûrs et robustes et des capacités de soutien pour une fonction publique adaptée au numérique. Des outils numériques normalisés, comme la plateforme de communications numériques et collaboration activée par Microsoft 365, peuvent nous aider à procurer une expérience commune à tous les employés du GC, peu importe leur emploi ou organisme, en plus d'offrir une base technologique équivalente à l'échelle de la fonction publique, et de permettre des gains d'efficacité supérieurs, une meilleure interopérabilité et une coopération accrue entre les fonctionnaires de différents ministères.

RÉSULTAT MINISTÉRIEL

Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent des services modernes et fiables en matière de communication et de technologie en milieu de travail : En proposant des technologies de communication et des technologies en milieu de travail, SPC veille à ce que les fonctionnaires aient accès à des technologies et des programmes qui permettent les communications entre les intervenants internes et externes, en plus d'assurer la collaboration et la productivité. Pour exécuter le mandat du GC, SPC fournit des services d'approvisionnement efficaces requis par les ministères et organismes gouvernementaux.

Faits saillant de la planification

En 2022-2023, SPC continuera de fournir aux ministères partenaires des outils normalisés, afin que les employés puissent réaliser leur travail efficacement au bureau ou à distance, tout en fournissant des services à la population canadienne. SPC continuera également de créer des solutions d'entreprise à l'appui d'une normalisation et d'une uniformisation accrues à l'échelle des ministères clients, y compris ses travaux sur le système de gestion des ressources humaines et de paye de la prochaine génération.

Solution infonuagique: Communications numériques et collaboration (CNC)

Conformément à la Stratégie d'adoption de l'informatique en nuage du GCⁱⁱ, SPC assure la migration des systèmes de courriel des ministères vers une solution de courriel infonuagique consolidée se fondant sur la plateforme M365, afin de fournir aux fonctionnaires les outils de collaboration modernes dont ils ont besoin pour travailler avec efficacité dans un milieu de travail à distance. Jusqu'à maintenant, SPC a assuré la migration de 27 ministères partenaires. En 2022-2023, SPC débutera la migration des autres ministères partenaires, ce qui représente environ 550 000 comptes de courriel. En outre, SPC évaluera des approches relatives à un modèle de service et de soutien évolutif qui pourrait être adapté aux petits ministères et organismes pour qu'ils puissent adopter avec efficacité les outils de CNC.

Solution infonuagique: Bureau infonuagique

Les bureaux infonuagiques amélioreront considérablement l'expérience des utilisateurs, alors que les fonctionnaires pourront travailler depuis n'importe où, au moyen de l'appareil du GC de leur choix, afin d'exécuter leur mandat. Les bureaux infonuagiques mettent rapidement les appareils à jour, améliorent la stabilité et la sécurité, optimisent le rendement et procurent aux utilisateurs un degré de souplesse accru. Les appareils des bureaux infonuagiques sont gérés et surveillés au moyen d'une connexion Internet publique. En 2022-2023, SPC commencera un projet pilote pour ces bureaux infonuagiques et précisera et restructurera le programme en fonction des résultats du projet pilote et de la rétroaction des partenaires.

Qu'est ce qu'un programme?

Les programmes garantissent que les enseignements tirés des projets pilotes, ainsi que les meilleures pratiques, sont capturés et partagés Les programmes fournissent des normes et des processus communs qui permettront à SPC de développer les produits et les services pour les mettre en œuvre à l'échelle du gouvernement.

Solution infonuagique: Modernisation des centres de contact

Alors que le ministère continue de transformer les services de télécommunication, SPC modernise les centre d'appels ministériels pour les ministères partenaires. La mise en place récente d'options d'approvisionnement en nuage privé et public offre un ensemble de solutions robustes et modernes, en harmonie avec la stratégie d'adoption de l'informatique en nuage du GCⁱⁱ, pour répondre à la grande variété de besoins des centres de contact partenaires dans l'ensemble du GC. En 2022-2023, la migration des centres de contact des partenaires, qui verra à ce que des solutions héritées passent à des plateformes modernes, s'accélérera complètement. De plus, SPC concentrera également ses activités de modernisation pour amorcer la migration de plus de 45 centres de contact vers de nouvelles solutions infonuagiques privées ou publiques.

Modernisation du système de ressources humaines et de paye

Le GC a besoin d'une solution moderne et durable en matière de RH et de paye qui fournira constamment aux employés des services de rémunération exacts, appropriés et rapides, et dont la structure satisfait les besoins en RH actuels et futurs du gouvernement. SPC dirige ces travaux en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), le Bureau du dirigeant principal des ressources humaines (BDPRH), Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) et des ministères partenaires volontaires. La solution de gestion des ressources humaines et de paye de la prochaine génération fait partie de l'initiative d'entreprise du GC visant à remplacer les anciens systèmes par des solutions numériques modernes. À titre d'initiative d'entreprise, cette solution a pour but de disposer des renseignements nécessaires pour formuler des recommandations éclairées et appropriées en vue de procurer au GC une solution numérique de RH et de paye qui soit durable, efficace et axée sur l'utilisateur.

SPC mettra à l'essai la solution proposée en tenant compte des exigences complexes du GC en matière de RH et de paye ; prouvera qu'il existe une solution viable pour résoudre le problème opérationnel défini ; cherchera à préciser la refonte des processus opérationnels, les activités de gestion du changement et la formation requise pour l'adoption d'une nouvelle solution, tout en évaluant les relations de travail viables avec les fournisseurs. Pour mettre à l'essai la solution, SPC collabore avec les organismes volontaires suivants : Patrimoine canadien, Pêches et Océans Canada, Services aux Autochtones Canada, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada et l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec. Ces essais réalisés avec les organismes volontaires permettront à SPC de formuler une recommandation fondée sur des données probantes au GC en ce qui concerne le remplacement du système de paye actuel, et le remplacement de 35 autres systèmes de RH par une solution intégrée comptant des fonctions éprouvées.

En 2022-2023, SPC s'affairera à achever ces essais évolutifs d'une solution, afin de soutenir une décision définitive bien réfléchie. Il continuera de s'appuyer sur la mobilisation continue d'intervenants clés, comme des employés et des gestionnaires, des spécialistes des RH, des conseillers en rémunération et des agents négociateurs, afin de simplifier les processus, dans la mesure du possible, et de faire en sorte que la solution proposée réponde aux besoins des utilisateurs. SPC adopte une approche souple et évolutive, en prenant le temps nécessaire à donner une certaine marge de manœuvre et passer à l'étape suivante, tout en tenant comptant des leçons retenues dans le passé.

Application d'entreprise d'audit interne – TeamMate+

Récemment, des ministères ont communiqué avec SPC afin de proposer des occasions de soutenir la prestation de certains logiciels et applications d'entreprise dont ils ont actuellement la responsabilité. En 2022-2023, en compagnie du SCT, SPC réalisera un projet pilote avec des ministères partenaires, en vue de mettre en place une plateforme d'entreprise réunissant de

multiples ministères du GC pour harmoniser le processus d'audit interne au sein du GC. TeamMate+ est une série d'application de vérification et d'évaluation interne qu'utilise la majorité des ministères partenaires de SPC. Le déploiement de TeamMate+ à l'échelle du GC soutiendra la collaboration améliorée, en plus de normaliser la production de rapports sur des audits horizontaux et mixtes de plusieurs ministères.

SPC soutiendra le projet pilote TeamMate+ au moyen d'une plateforme d'application réunissant plusieurs ministères, au lieu d'une plateforme par ministère. Ce nouveau modèle de soutien fournira l'opportunité de simplifier le soutien et augmentera la fiabilité des applications à l'appui des fonctions d'entreprise communes du GC.

Soutenir les solutions d'entreprises pour la science

La science ouverte est une initiative du GC qui met l'accent sur la pratique visant à rendre les intrants, les extrants et les processus scientifiques librement accessibles à tous avec un minimum de restrictions. Les résultats de la recherche scientifique comprennent des articles et des publications scientifiques examinés par les pairs, des données scientifiques et des données de recherche, et la contribution du public à la science et le dialogue à cet égard. La population canadienne aura ainsi un accès accru pour en apprendre davantage sur les processus scientifiques et y participer. SPC joue un rôle important quand vient le temps de soutenir la Feuille de route pour la science ouverte et les ministères partenaires, en élaborant des solutions de TI qui permettent la publication des articles et des données. En 2022-2023, une plateforme de publication sera mise en place, afin de permettre au public d'avoir accès à des publications scientifiques fédérales.

En outre, SPC déterminera des solutions et des services de données pour les organismes scientifiques, ce qui permettra aux ministères à vocation scientifique de mieux recueillir des données, d'y accéder, de les analyser, de les traiter, de les visualiser, de les stocker et de les gouverner, tout en respectant la sécurité et la confidentialité. SPC assurera l'évolution du réseau des sciences du GC, afin d'offrir un réseau rapide et moderne à bande passante élevée qui permet aux scientifiques de réaliser leurs recherches à l'échelle du GC. Cela permettra aux scientifiques de collaborer avec d'autres scientifiques à l'échelle du GC, des universités et de l'industrie, ainsi que d'échanger de grandes quantités de données et d'accéder à l'équipement de recherche, aux laboratoires et aux services d'informatique et de stockage dans un environnement sécurisé.

%°

PRIORITÉ 3 — PLATEFORMES D'APPLICATION MODERNES

Présentement, de nombreux services numériques du GC qui utilisent la TI désuète pourraient être interrompus, entraîner une perte de données et être touchés par des atteintes à la sécurité. SPC a fait des progrès considérables pour moderniser et renforcer l'infrastructure de TI du GC, afin de soutenir les technologies et les applications les plus récentes. SPC continuera de collaborer avec le Bureau du dirigeant principal de l'information du SCT et des ministères partenaires pour veiller à ce que les plateformes et les systèmes d'application qui soutiennent la prestation directe de services soient modernes, sécurisés et fiables.

RÉSULTAT MINISTÉRIEL

Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent des solutions et des plateformes d'hébergement modernes et fiables : L'approvisionnement en solutions et plateformes d'hébergement fiables, par l'intermédiaire des Centres de données d'entreprise ou des options infonuagiques de SPC, réduit le risque d'interruption des services et de défaillances des applications hébergées dans ces solutions. SPC cherche à assurer un approvisionnement efficace en solutions, en plus de garantir l'accessibilité des solutions et des plateformes d'hébergement pour permettre aux ministères et aux organismes gouvernementaux d'offrir leurs services à la population canadienne.

Faits saillants de la planification

En 2022-2023, SPC continuera de soutenir les ministères partenaires quand viendra le temps de transférer des applications vers des solutions d'hébergement modernes, comme le nuage ou des centres de données d'entreprise, afin que les Canadiens continuent de recevoir des services de qualité sans interruption qui intègrent les technologies les plus récentes. En outre, SPC continuera d'assurer la réparation et le remplacement de la TI essentielle dans le cadre d'initiatives clés du gouvernement, afin de veiller à ce que les services continuent d'être fournis et qu'ils puissent être modernisés efficacement.

Réparation et remplacement de la TI

La réparation et la mise à niveau routinières et permanentes des actifs corporels (comme le matériel) et incorporels (comme les logiciels) permettent d'assurer la fiabilité du gouvernement numérique, y compris la sécurité et la protection des données du gouvernement et de la population canadienne. Soutenu en partie par le financement prévu dans le budget de 2021ⁱⁱⁱ, SPC continuera de réaliser des mises à niveau et une modernisation essentielles de l'infrastructure de TI du GC, afin d'assurer sa durabilité et son intégrité. Ceci est essentiel dans la prestation des programmes ministériels du GC et des services numériques à la population canadienne. En 2022-2023, SPC achèvera la liste des actifs matériels constitués du matériel de

TI, et continuera de consolider et de moderniser l'infrastructure de réseau et informatique, le stockage et les systèmes d'exploitation.

Migration des charges de travail et fermeture des centres de données

Le Programme de modernisation et de migration de la charge de travail soutient les efforts que déploie le GC pour réduire le risque de pannes du système et de défaillances de l'infrastructure de TI. Il fournit les services dont les ministères ont besoin pour évaluer leurs applications logicielles et des données pour les transférer des anciens centres de données vers des solutions d'hébergement modernes, tels que le nuage et les centres de données d'entreprises. Cela nécessite une évaluation et l'établissement de l'ordre de priorité des applications au moyen de la méthodologie TIME (tolérer, innover, migrer et éliminer) établie par l'industrie. Les projets de migration de la charge de travail sont des initiatives pluriannuelles qui se fondent sur l'analyse des besoins actuels et futurs par l'intermédiaire de consultations auprès des clients et des experts de l'industrie. Grâce au financement reçu dans le budget de 2021ⁱⁱⁱ, SPC continuera d'aider les ministères à transférer les applications vers des installations informatiques modernes. En 2022-2023, le programme de fermeture des centres de données continuera de se concentrer sur les petits et les moyens centres de données existants dispersés dans tout le pays. On accordera la priorité aux sites de manière à obtenir le meilleur rendement de l'investissement, la meilleure santé et la meilleure fiabilité des applications.

Développer et faire évoluer le modèle d'exploitation du nuage

Pour permettre au GC de tirer pleinement parti des services d'infonuagique, SPC poursuivra ses efforts pour réaliser et renforcer les opérations infonuagiques d'entreprise. En collaboration avec SCT, le modèle d'exploitation de l'infonuagique^{iv} fournira une orientation aux ministères partenaires, alors qu'ils élaborent des solutions infonuagiques dans le cadre d'une approche commune à l'échelle du GC. Ces travaux comprennent l'établissement d'une plateforme infonuagique d'entreprise à l'échelle du GC et d'approches normalisées pour permettre aux ministères d'avoir recours à l'un des six fournisseurs de services d'infonuagique du gouvernement.

SPC et SCT élaborent des feuilles de route et des stratégies pour l'utilisation du nuage public, hybride et privé. Cela comprend l'évolution des normes et des outils, selon les besoins, qui serviront à aider les ministères partenaires à adopter une approche uniforme et normalisée à l'échelle du GC. En 2022-2023, SPC formera des équipes spéciales (équipes d'activation des applications) qui collaboreront étroitement avec les ministères partenaires lorsqu'ils assurent la migration de leurs applications et commencent à tirer parti du nuage.

رين) ا

PRIORITÉ 4 – HABILITER L'ENTREPRISE

Les progrès réalisés jusqu'à maintenant par rapport aux priorités de SPC 3.0 ont souligné la valeur que revêt l'approche d'entreprise pour le GC, en le plaçant dans une meilleure position pour offrir des services et des programmes numériques robustes, sécurisés et fiables. Ceci est essentiel pour permettre au Canada de réussir sur le plan du gouvernement numérique. De nouvelles technologies seront essentielles pour assurer la cybersécurité, la protection des renseignements et la prestation de programmes et de services modernes. SPC doit surveiller et comprendre les nouvelles tendances numériques, en plus d'être en mesure de satisfaire la demande spécialisée des partenaires. Enfin, SPC cherchera à accroître la gouvernance, le financement et la prise de décisions pour favoriser l'approche d'entreprise.

RÉSULTAT MINISTÉRIEL

Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent une gestion efficace de projets de TI: SPC est la source faisant autorité du GC quand vient le temps d'assurer la conception de solutions d'infrastructure de TI d'entreprise. Il joue souvent un rôle de soutien dans le cadre des projets de TI dirigés par d'autres ministères, afin de les aider à atteindre leurs objectifs pour le compte de la population canadienne. En 2022-2023, le cadre de gestion de projet de SPC à l'échelle du ministère continuera de favoriser la réussite et l'agilité des projets pour veiller à ce qu'ils respectent les politiques et les normes du GC.

Faits saillants de la planification

SPC est la source faisant autorité du GC quand vient le temps d'assurer la conception de solutions d'infrastructure de TI d'entreprise. Il joue un rôle de soutien auprès des ministères partenaires afin de les aider à fournir des services à la population canadienne. En 2022-2023, SPC continuera de fournir du soutien en TI aux ministères partenaires, afin que le GC puisse exécuter la Stratégie du gouvernement numérique du Canada, et fournir des services aux Canadiens.

Projets dirigés par les clients

SPC collabore étroitement avec d'autres ministères partenaires pour offrir du soutien dans le cadre de projets dirigés par des clients. Parmi certains projets clés dirigés par des clients, il y a les suivants :

- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Agence des services frontaliers du Canada
 - Programme de modernisation du système de traitement des demandes d'asile (projet d'interopérabilité du système et projet d'automatisation des contrôles de sécurité)
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
 - o Programme de modernisation de la plateforme numérique
 - Programme de passeport

- Emploi et Développement social Canada
 - Modernisation du versement des prestations

Service d'intelligence artificielle et d'automation

Récemment, les biens et les services axés sur l'intelligence artificielle (IA) sont devenus courants. L'IA propulse les algorithmes de recherche, les assistants numériques, la reconnaissance faciale et les éditeurs de texte, pour n'en nommer que quelques-uns. Tandis que l'on continue d'intégrer l'IA à la vie quotidienne de la population canadienne, le GC doit tirer parti des avantages potentiels que procure cette nouvelle technologie pour offrir une valeur à la population canadienne, tout en garantissant une utilisation éthique, transparente et responsable de l'IA dans le cadre de ses services. SPC a créé un Centre d'excellence en IA pour soutenir les ministères et permettre au GC d'obtenir une valeur opérationnelle lors de l'application des pratiques exemplaires, des capacités et des technologies d'IA. L'initiative d'IA cherche des façons d'utiliser les technologies transformatrices et perturbatrices pour améliorer les capacités existantes des ministères, en plus de favoriser l'innovation numérique. En 2022-2023, SPC mobilisera activement des ministères partenaires pour en savoir davantage sur leurs besoins en matière d'IA, et collaborer étroitement pour offrir une infrastructure propulsée par l'IA. SPC créera également un centre d'excellence en automatisation robotisée des processus qui accompagnera le Centre d'excellence en IA. Ses capacités permettront au GC de tirer profit des analyses prédictives, des mégadonnées, et de l'automatisation et de l'optimisation des processus.

RÉSULTAT MINISTÉRIEL

Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent une gestion efficace des services de TI: Par gestion des services de TI (GSTI), on entend la conception, la planification, la priorisation, la prestation et l'exécution des services de TI. Du point de vue du rendement, elle guide la réponse de SPC pour résoudre les problèmes touchant les services, et évalue si ces services comblent les attentes des ministères et organismes gouvernementaux. La GSTI veille à ce que les ministères et les organismes gouvernementaux obtiennent des services dont le rendement est uniforme, et qu'ils soient satisfaits de ces services.

Faits saillants de la planification

Au cours des dernières années, SPC a montré qu'il était fermement résolu à assurer une GSTI efficace pour combler les attentes des ministères partenaires. La mise en œuvre des processus de GSTI à l'échelle de l'entreprise permettra d'apporter d'autres améliorations. En 2022-2023, SPC modernisera la prestation de ses services afin d'offrir à ses partenaires un degré d'agilité accru quand viendra le temps de fournir des services numériques stables et sécurisés à leurs clients.

Gestions des services de TI d'entreprise

SPC continuera d'améliorer et de moderniser ses pratiques de gestion des services en réalisant différents projets et activités pour optimiser la prestation des services aux ministères partenaires à l'échelle du GC, et ajouter des fonctions pour mieux gérer ses services. Les initiatives suivantes amélioreront l'efficacité et l'efficience de ses services.

- Outil de gestion des services de TI d'entreprise: SPC continue de promouvoir des processus de GSTI à l'échelle de l'entreprise qui visent à améliorer l'efficacité des activités et à soutenir la production de rapports consolidés sur le rendement. À l'interne, ces processus seront activés en raison de la mise en œuvre de l'outil de GSTI de SPC, SPC Onyx, qui réduira le nombre d'outils de GSTI en plus de permettre à tous les employés de SPC de n'avoir recours qu'à un seul outil de GSTI. En 2022-2023, tous les utilisateurs actuels de l'ancien outil de GSTI de SPC, le Bureau de contrôle d'entreprise, passeront à SPC Onyx. Ce nouvel outil de GSTI améliorera la manière d'offrir des services aux ministères partenaires, en mettant en place un seul portail libre-service à l'appui des demandes de services et des rapports d'incident. Ce portail fournira des renseignements en temps réel sur les demandes de service. En raison de ces changements, les processus de gestion de services de SPC évolueront et prendront de la maturité, des gains d'efficacité seront réalisés en augmentant l'automatisation et en simplifiant le déroulement du travail, et la qualité des données à l'appui de l'analyse des normes de service sera améliorée.
- Solution de surveillance d'entreprise : SPC surveille constamment l'infrastructure de TI du GC, afin de prévoir les problèmes avant qu'ils se produisent. En 2022-2023, SPC continuera de développer et raffiner la portée d'une solution de surveillance d'entreprise qui fournira un aperçu organisationnel centralisé du rendement de l'infrastructure de TI du GC menant à un diagnostic proactif des problèmes, et donc une meilleure réactivité aux incidents de TI.
- Solution de gestion du rendement des applications : Parmi les nombreux problèmes que SPC gère quotidiennement, il y a les interactions entre les applications et leurs plateformes ou les solutions d'hébergement. Il n'est pas toujours facile de déterminer qui est responsable de certains aspects d'un problème. Cette solution permettra à SPC et à ses partenaires de surveiller l'accessibilité et le rendement des applications essentielles pour la prestation de programmes et de services à la population canadienne, en plus de désigner avec plus d'efficacité le responsable chargé de résoudre le problème.

Modèle de service d'entreprise

Pour passer à une approche d'entreprise en matière de gestion des services de TI, le GC adopte un modèle de service d'entreprise. Les fondations du modèle de service d'entreprise sont : des structures et des processus décisionnels d'entreprise pour la TI, des normes obligatoires de fournitures de services de TI, la planification de la TI améliorée, et un financement durable. SPC continuera de travailler avec des ministères partenaires pour mettre en œuvre le modèle de service d'entreprise.

Le modèle de service d'entreprise met l'accent sur le fait que l'entreprise pangouvernementale s'éloigne des exigences ministérielles individuelles, l'ensemble de l'appareil gouvernemental du

fonctionnement indépendant de chaque organisation à chaque organisation appliquant des normes en termes de consommation, de configuration et d'utilisation des systèmes informatiques et tirant parti des outils communs. Ainsi, les ministères partenaires recevront une réponse plus rapide, bénéficieront d'une fiabilité accrue, et de la rentabilité, et verront le risque réduit.

Planification et priorisation – Gestion du portefeuille d'entreprise du GC (GPE GC)

SPC a apporté de nombreux changements pour favoriser la mise en place de processus de gestion de la demande et améliorer la prestation des services d'infrastructure de TI à l'échelle du GC. Même si ces changements ont amélioré la réception et la gestion des demandes par SPC, il reste encore beaucoup de place à l'amélioration. La mise en œuvre du GPE GC, réalisée conjointement par le SCT et SPC, améliorera davantage la gestion de la demande en TI et l'intégration opérationnelle de SPC. Cela permettra également d'améliorer la planification et l'établissement de l'ordre de priorité des dépenses de TI à l'échelle du GC. La mise en œuvre commencera par l'intégration des ministères agissant comme adopteurs précoces. Ils seront suivis par d'autres ministères.

RÉSULTAT MINISTÉRIEL

Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent un approvisionnement efficace et efficient de TI: SPC fournit la structure numérique du gouvernement fédéral, qui sous-tend les services et les programmes essentiels, et facilite la prestation de services de grande qualité à la population canadienne. Les services d'approvisionnement en TI efficaces et rentables de SPC rendent possible l'exécution de ce mandat et appuient le programme numérique du GC en permettant aux ministères et aux organismes gouvernementaux d'avoir accès à des contrats négociés et à des mécanismes d'approvisionnement validés sur le plan technique.

Faits saillants de la planification

SPC continuera de moderniser l'approvisionnement, d'obtenir une valeur ajoutée, de renforcer la collaboration avec les intervenants des secteurs public et privé, et d'améliorer les services. SPC reconnaît que le milieu des affaires, notamment les petites et les moyennes entreprises (SME) canadiennes, a un rôle important à jouer dans la fourniture de solutions technologiques. SPC continuera de créer des initiatives pour aider les PME canadiennes et d'autres groupes prioritaires à participer aux processus d'approvisionnement en TI.

Modernisation de l'approvisionnement en TI

L'approvisionnement en TI stimule l'innovation et la croissance économique, tout en faisant progresser les objectifs environnementaux et socioéconomiques, y compris les relations avec les peuples autochtones. Le GC s'est engagé à réaliser une réconciliation économique avec les peuples autochtones et contribuera à l'amélioration des résultats socioéconomiques en faisant accroître les opportunités pour les entreprises des premières nations, inuites et métisses par le biais du processus d'approvisionnement fédéral. SPC s'engage à respecter l'engagement du GC pour 2022-2023, selon lequel un objectif minimum obligatoire de 5% de la valeur totale des contrats soit attribué chaque année aux entreprises autochtones. SPC est en bonne voie pour soutenir cette initiative. Au cours de l'année calendrier 2021, 2,5 % de la valeur totale des contrats de SPC ont été attribués à des entreprises des premières nations, inuites et métisses. Bien qu'il reste encore du travail à faire, nous avons établi une base solide sur laquelle nous pourrons bâtir. SPC dirige aussi s'élancer, un projet pilote d'approvisionnement social qui simplifie le processus d'appel d'offres. L'objectif est d'accroître l'accès des microentreprises et des petites entreprises, où se retrouvent des groupes autochtones et sous-représentés, aux marchés publics de SPC.

De plus, de nouvelles offres de services permettent aux ministères et aux organismes de se procurer du matériel de TI normalisé et sécurisé de façon efficace et rentable. En 2022-2023, SPC continuera de gérer les services de réseau du GC au moyen de mécanismes d'approvisionnement en services de réseau qui permettront la mise en place d'un réseau fiable, rapide et évolutif. SPC classera les fournisseurs de télécommunication dans les cinq domaines de service suivants :

- services de réseau de base:
- services d'accès réseau de l'immeuble;
- services de réseau étendu définis par les logiciels;
- services de réseau optique;
- location de fibre noire.

SPC créera les mécanismes et les marchés d'approvisionnement appropriés dans ces domaines. Le GC invite les fournisseurs intéressés à intégrer à leur réponse une stratégie socioéconomique visant à renforcer la participation au processus d'approvisionnement des groupes prioritaires du Canada.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030 DES NATIONS UNIES (NU) ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NU

Les activités prévues sous la responsabilité essentielle de SPC « Opérations communes de technologie de l'information du gouvernement du Canada » soutiennent les efforts du Canada pour mettre en œuvre le programme 2030 et les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Par exemple :

ODD 6 : Garantir l'accès pour tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement étant gérés de façon durable

• SPC met en place des centres de données d'entreprise dans des installations certifiées LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) Argent, qui peuvent utiliser moins d'eau ou pas d'eau du tout pour le refroidissement et intégrer d'autres fonctions de conservation de l'eau (par exemple, la réutilisation de l'eau de pluie pour les toilettes).

ODD 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

- Au moyen du regroupement de centres de données^v, SPC remplace les centres de données vieillissants par de nouveaux centres de données d'entreprise à la fine pointe de la technologie (par exemple, certifiés LEED Argent, au minimum), qui intègrent les technologies vertes et l'efficacité énergétique.
- SPC et Environnement et Changement climatique Canada ont lancé le Défi sur le plastique –
 Déchets électroniques^{vi} dans le cadre du programme Solutions innovatrices Canada, afin de
 trouver une solution qui permettra le recyclage et la réutilisation des déchets électroniques
 (plastiques et métaux) au Canada, tout en respectant les exigences et obligations nationales et
 internationales.

ODD 12 : Établir des modes de consommation et de production durables

- SPC exige que la plupart des appareils technologiques utilisés sur le lieu de travail (par exemple, les ordinateurs) qu'il achète soient enregistrés sous l'écolabel Electronic Product Environmental Assessment Tool (EPEAT) ¹, ce qui réduit les répercussions environnementales et encourage la gérance de l'environnement.
- SPC participe au programme « Ordinateurs pour les écoles » dirigé par Innovation, Sciences et Développement économique Canada, qui remet à neuf les appareils numériques donnés et les distribuent aux écoles, aux bibliothèques, aux organisations sans but lucratif, aux collectivités autochtones et aux Canadiennes et Canadiens à faible revenu admissibles. Les équipements qui ne peuvent pas être réutilisés sont recyclés par l'Association pour le recyclage des produits électroniques, qui est présente dans neuf provinces et assure un recyclage sécuritaire, efficace et éthique des équipements de TI.

¹ L'EPEAT est un écolabel mondial pour le secteur de la TI, qui aide les acheteurs, les fabricants, les revendeurs et autres à acheter et à vendre des produits électroniques à privilégier du point de vue environnemental. Les produits enregistrés sous l'écolabel EPEAT doivent répondre à des critères de rendement environnemental (par exemple, réduction des émissions de gaz à effet de serre de la chaîne d'approvisionnement, conception en fonction de la circularité et de la longévité du produit, économies d'énergie, gestion de la fin de vie, etc.).

EXPÉRIMENTATION

Tandis que SPC cherche à assurer sa transformation et qu'il mène des activités d'innovation et de collaboration avec des ministères partenaires pour trouver de nouvelles façons de travailler, il a choisi de commencer de faire preuve de souplesse et d'évoluer à petits pas. Ainsi, SPC va faire des essais avec des pionniers, adopter une approche évolutive, apprendre, évoluer à nouveau et livrer. Il déterminera et mettra en place des normes, avant de faire une mise à l'échelle pour fournir des solutions dans l'ensemble de l'entreprise.

Le plan ministériel souligne de nombreux domaines dans lesquels cette approche sera mise en application au cours de la prochaine année, y compris l'approche en matière de l'architecture zéro confiance, l'élaboration de la solution de prochaine génération et l'approche relative à TeamMate+.

PRINCIPAUX RISQUES

Les priorités stratégiques de SPC aideront à gérer les risques ou les possibilités associés à l'atteinte des objectifs et des résultats stratégiques du ministère. En outre, de nombreuses initiatives de SPC aideront à atténuer les risques clés qui pourraient avoir une incidence sur la prestation des services à la population canadienne.

Le tableau ci-dessus fait état des principaux risques de SPC en 2022-2023. SPC planifie la surveillance permanente des risques, les traitements et la production de rapports, afin de gérer avec efficacité les principaux risques.

Risques clés de SPC pour 2022-2023 Chocs des prix et de Il y a un risque que SPC ne soit pas en mesure d'acheter et fournir les produits et les services nécessaires en raison de l'évolution des l'approvisionnement conditions socioéconomiques, politiques et/ou environnementales mondiales, y compris les perturbations attribuables à la COVID-19, les changements climatiques extrêmes, l'augmentation des coûts et les tensions géopolitiques, qui pourraient avoir un impact sur les chaînes d'approvisionnement et les prix. **Contexte changeant** Il y a un risque que SPC pourrait avoir de la difficulté à cadrer la pour les petites et prestation de services avec les politiques et priorités du GC à la moyennes lumière des tendances mondiales, comme les perturbations de la entreprises et les chaîne d'approvisionnement mondiale et les tensions sociales, qui fournisseurs pourraient devenir de plus en plus difficiles en relation aux exigences réglementaires existantes ou changeantes et les priorités

	à l'échelle du GC, y compris les priorités socio-économiques, de diversité et d'écologisation. En conséquence, il peut y avoir des impacts négatifs sur la prestation de services en temps opportun, y compris des domaines clés, tels que : l'approvisionnement, la gestion financière et/ou la conformité aux exigences réglementaires.
Coordination d'entreprise et responsabilité verticale	Il y a un risque que SPC pourrait ne pas disposer de la coordination suffisante pour gérer efficacement les projets et programmes de TI d'entreprise complexes approuvés en raison des lacunes dans la coordination et l'établissement des priorités avec les intervenants ministériels et les partenaires externes à l'échelle du GC. L'absence de travaux coordonnés en ce qui concerne la technologie numérique essentielle et les transformations pourraient nuire à la modernisation, à l'amélioration du service et à la transformation numérique à l'échelle du GC.
Incidents de cybersécurité	Il existe un risque que des incidents de cybersécurité croissants et sophistiqués, en raison d'une erreur humaine et/ou d'acteurs malveillants, perturbent considérablement la capacité du GC à fournir des services à la population canadienne ou à accéder à des renseignements et à des données clés. Ce risque est encore exacerbé par le recours croissants aux services numériques dans le contexte actuel.
Processus internes complexes	Il y a un risque que des processus internes complexes, y compris les ressources humaines et la gestion financière, peuvent avoir une incidence négative sur la capacité globale du ministère, la disponibilité de données exactes pour la planification et la priorisation des ressource en temps opportun et la gestion efficace du portefeuille de SPC (y compris la planification opérationnelle, l'établissement de l'ordre de priorité des activités et les décisions en matière d'investissements).
Adoption de technologies émergentes	Il y a un risque que SPC n'ait pas la capacité et/ou les compétences nécessaires pour maintenir le rythme de l'adoption des technologies émergentes dans le contexte de l'évolution rapide du paysage informatique. Un manqueau niveau de la capacité et/ou de la coordination ministérielle des conseils donnés

	aux partenaires à l'échelle du GC pourrait mener à des retards et/ou des interruptions des services d'infrastructure de TI du GC.
Infrastructure vieillissante	Il y a un risque de défaillance de l'infrastructure essentielle et vieillissante de TI du GC, ce qui perturberait la capacité du gouvernement fédéral à fournir des services à la population canadienne. SPC continue à accorder la priorité aux investissements visant à réparer et à remplacer l'infrastructure matérielle essentielle qui a été désignée par le programme de risques opérationnels et à mettre hors service d'anciens centres de données coûteux.
Capacité, compétences et rétention des ressources humaines	Il y a un risque que le manque de ressources humaines suffisants, y compris les employés ayant des compétences spécialisées en TI et des employés ayant d'autres talents importants, pourrait nuire à la capacité de SPC à recruter et à maintenir la main-d'œuvre requise. Cela pourrait avoir une incidence négative sur la capacité de SPC à respecter ses différentes priorités et à répondre aux attentes des Canadiens et des ministères clients.

Résultats prévus pour les opérations communes de TI du gouvernement du Canada

Le tableau ci-dessous présente, pour la responsabilité essentielle Opérations communes de TI du gouvernement du Canada, les résultats prévus, les indicateurs de résultats, les cibles et les dates cibles pour l'exercice 2022-2023, ainsi que les résultats réels des trois derniers exercices pour lesquels des résultats réels sont disponibles.

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2018-2019	Résultat réel 2019-2020	Résultat réel 2020-2021
Les ministères et les	% du temps où le réseau Edge du GC est disponible	99,5 %	31 mars 2023	S.O.	S.O.	S.O.
organismes du gouvernement reçoivent des services de réseau modernes et	% du temps où le réseau cellulaire des services des appareils mobiles est disponible Fournisseur 1 / Fournisseur 2	99,5 %	31 mars 2023	Cible atteinte* / Cible atteinte*	Cible atteinte* / Cible atteinte*	Cible atteinte* / Cible atteinte*
fiables	% du temps pendant lequel les services des centres de contact sont disponibles	99,95 %	31 mars 2023	99,96 %	99,99 %	100 %
	% des circuits ayant fait la migration au réseau étendu du GC**	78 %	31 mars 2023	S.O.	S.O.	74,35 %
Les ministères et les organismes reçoivent une infrastructure et des services de TI fiables et sécuritaires	% du temps de disponibilité des services de sécurité de l'infrastructure des TI	99,8 %	31 mars 2023	99,95 %	99,98 %	100 %

Note : Les résultats réels accompagnés de la mention S.O. (sans objet) n'ont pas été mesurés ou rapportés antérieurement par SPC

^{*} Conformément aux clauses de confidentialité contractuelles, les résultats sont indiqués par les mentions « cible atteinte » ou « cible non atteinte »

^{**} Il s'agit d'une cible pluriannuelle qui mesure le progrès et augmentera au fil des ans jusqu'à son achèvement

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2018-2019	Résultat réel 2019-2020	Résultat réel 2020-2021
Les ministères et les organismes du	% du temps où le système de courriel d'entreprise est disponible	99,9 %	31 mars 2023	100 %	100 %	100 %
gouvernement reçoivent des services modernes et fiables en matière de	% du temps où les interruptions du service de courriel sont réglées conformément aux normes du niveau de service établi	100 %	31 mars 2023	100 %	100 %	100 %
communication et de technologie en milieu de travail	Nombre d'événements critiques ayant eu une incidence sur les systèmes de courriel existants***	≤ 90	31 mars 2023	28	57	26
	% de demandes de matériel traitées conformément aux normes du niveau de service établi (contrats en cas d'urgence/délais serrés)	90 %	31 mars 2023	80,83 %	100 %	92,86 %
	% de demandes de matériel traitées conformément aux normes du niveau de service établi (commandes subséquentes)	90 %	31 mars 2023	55,83 %	96,51 %	97,05 %
	% de demandes de matériel traitées conformément aux normes du niveau de service établi (virtuelles/répertoire)	90 %	31 mars 2023	94,17 %	97,21 %	97,75 %
	% de demandes de matériel traitées conformément aux normes du niveau de service établi (demandes de rabais pour volume)	90 %	31 mars 2023	80,33 %	98,25 %	73,47 %
	% de demandes de logiciel traitées conformément aux normes du niveau de service établi	90 %	31 mars 2023	71,71 %	97,11 %	97,27 %
	Nombre de ministères partenaires qui ont migré leur courriel vers le nuage (sur 43)	≥ 27	31 mars 2023	S.O.	S.O.	S.O.

Note : Les résultats réels accompagnés de la mention S.O. (sans objet) n'ont pas été mesurés ou rapportés

antérieurement par SPC

*** un incident critique est tout évènement qui ne fait pas partie du fonctionnement standard du service de courrier électronique et qui provoque une interruption complète du service de courrier électronique pour 50 000 utilisateurs ou plus.

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2018-2019	Résultat réel 2019-2020	Résultat réel 2020-2021
Les ministères et les organismes du gouvernement	% du temps de disponibilité des installations des centres de données d'entreprise	99,98 %	31 mars 2023	100 %	100 %	100 %
reçoivent des solutions et des plateformes d'hébergement	% du temps de disponibilités des centres de données existants	99,67 %	31 mars 2023	S.O.	S.O.	100 %
modernes et fiables	Nombre d'événements critiques ayant eu une incidence sur les installations existantes des centres de données	≤ 24 par année	31 mars 2023	11	7	8
	% des demandes de courtage infonuagique traitées conformément aux normes du niveau de service établi	90 %	31 mars 2023	98,17 %	90,06 %	88,75 %
Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent une gestion efficace des projets de TI	% des projets dirigés par SPC et par ses clients évalués dans le respect des délais, de la portée et du budget	70 %	31 mars 2023	72 %	61 %	64 %
Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent une	% des incidents critiques sous le contrôle de SPC résolus conformément aux normes du niveau de service établi	60 %	31 mars 2023	60 %	59,34 %	65,63 %
gestion efficace des services de TI	Notes moyennes fournies en réponse au questionnaire sur la satisfaction générale (échelle sur cinq points)	3,6/5	31 mars 2023	3,42/5	3,67/5	3,90/5
	Notes moyennes fournies en réponse au questionnaire sur la satisfaction liée aux services (échelle sur cinq points)	3,6/5	31 mars 2023	S.O.	S.O.	S.O.
Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent un approvisionnemen t de TI efficace et efficient	Coût de l'approvisionnement par 100 \$ de contrats attribués	≤ 1,75 \$	31 mars 2023	0,82 \$	1,02 \$	0,94\$

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de SPC sont accessibles dans l'InfoBase du GC^{vii}.

Dépenses budgétaires prévues pour les opérations communes de TI du gouvernement du Canada

Le tableau ci-dessous présente, pour la responsabilité essentielle Opérations communes de TI du gouvernement du Canada, les dépenses budgétaires pour l'exercice 2022-2023, ainsi que les dépenses prévues pour cet exercice et les deux exercices suivants.

Dépenses budgétaires 2022-2023 (telles qu'elles sont indiquées dans le Budget principal des dépenses)	•	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025
2 371 719 694	2 371 719 694	2 059 284 538	1 904 347 256

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de SPC sont accessibles dans l'InfoBase du GC^{vii}.

Ressources humaines prévues pour les opérations communes de TI du gouvernement du Canada

Le tableau ci-dessous présente, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère aura besoin pour s'acquitter de cette responsabilité essentielle pour l'exercice 2022-2023 et les deux exercices suivants.

temps plein prévus	temps plein prévus	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2024-2025
6 515	6 404	6 327

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de SPC sont accessibles dans l'InfoBase du GC^{vii}.

SERVICES INTERNES : RÉSULTATS PRÉVUS

DESCRIPTION

Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse respecter ses obligations et exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion et de surveillance;
- services des communications;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services de technologie de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

Les services internes sont essentiels au respect des priorités stratégiques de SPC. Bon nombre des initiatives associées aux services internes contribueront de façon importante à l'objectif qui consiste à avoir des employés qui sont engagés, outillés, habilités et responsables. Par l'intermédiaire de ses leaders, SPC cherche à créer une culture qui intègre la santé psychologique, la sécurité et le bien-être dans tous les aspects du milieu de travail, au moyen de la collaboration, de l'inclusivité et du respect. SPC soutient son effectif en réalisant les initiatives suivantes.

Santé et sécurité psychologiques à SPC

SPC fait la promotion d'un milieu de travail sain et sécuritaire sur le plan psychologique, afin d'améliorer la santé mentale et le mieux-être des employés, en plus d'accroître la mobilisation du personnel, la productivité, le recrutement et le maintien en poste. C'est pourquoi les principales activités de santé mentale et de mieux-être de SPC mettront l'accent sur les piliers suivants :

- Changement de la culture : Accroître la sensibilisation à l'égard de la santé mentale et du bien-être, en coordonnant et en organisant des séances d'apprentissage, en élaborant des communications et en collaborant avec différents réseaux et communautés d'employés à l'échelle de SPC.
- Renforcement des capacités: Continuer d'outiller les employés à l'échelle de l'organisme en leur offrant des outils significatifs pour soutenir leur propre santé psychologique (Programme d'aide aux employés, formation L'esprit au travail et autres).

• Mesure et production de rapports : Examiner les données accessibles sur la santé mentale des employés afin de déterminer les domaines de risque et les mesures correctives. Pour mesurer les progrès, le tout sera évalué et fera l'objet de rapports.

Diversité et inclusion

À SPC, nous sommes déterminés à respecter les normes les plus élevées en matière d'égalité et de non-discrimination, de lutte contre le racisme, d'inclusion, de dignité et de respect, et nous joignons le geste à la parole. Pour nous aider à nous orienter pendant ce parcours, que ce soit aujourd'hui ou à l'avenir, nous avons créé un cadre de diversité et d'inclusion en consultant les réseaux de diversité de SPC et en analysant les données relatives à notre personnel. Le cadre est conçu autour de quatre piliers : la formation, le recrutement, la gestion des talents et la responsabilité.

Faire progresser l'accessibilité à SPC et à l'échelle du GC

SPC offre des solutions, des mesures d'adaptation et des outils adaptés et accessibles aux employés de SPC et à l'ensemble du GC. En 2022-2023, SPC créera un plan d'accessibilité pluriannuel qui lui permettra de suivre les progrès réalisés pour respecter les obligations en matière d'accessibilité et d'en faire état. En outre, SPC continuera d'assurer la réalisation du projet pilote de bibliothèque de prêts^{viii}, qui atténue les retards en matière d'approvisionnement dans le cas des exigences relatives à l'accessibilité à court terme, en plus de faciliter le processus d'embauche des employés en situation de handicap au sein du GC. Dans le cadre du Programme d'accessibilité, d'adaptation et de technologie informatique adaptée^{ix}, SPC continuera également de participer à la construction de milieux de travail accessibles à l'échelle du gouvernement, tout particulièrement à l'appui de l'engagement du GC visant l'embauche de 5 000 employés en situation de handicap d'ici 2025, en plus de continuer à intégrer l'accessibilité à l'approvisionnement en technologies de l'information et des communications.

Développement du leadership de SPC

SPC met l'accent sur le perfectionnement des talents en leadership des dirigeants actuels et futurs. Un cadre de perfectionnement en leadership sera créé, afin de renforcer la culture de SPC en matière de leadership, en définissant les exigences pour veiller à ce que les comportements attendus des leaders et des employés soient clairs. En 2022-2023, en plus des activités actuelles en matière de leadership, le ministère ajoutera le leadership fondé sur le caractère.

Optimisation et évolution du système ministériel de gestion financière

SPC procède à l'optimisation du système ministériel de gestion financière afin d'améliorer les fonctionnalités offertes aux utilisateurs en ce qui concerne la budgétisation, la planification, les prévisions, la gestion des données financières de projet, le rapport du temps, ainsi que la gestion des fonds de la « vente » initiale au revenu dans le système. À l'appui des priorités de SPC, certaines fonctions doivent être traitées plus rapidement et SPC a établi l'évolution de la gestion

financière pour transformer ces fonctions au sein de SPC afin d'améliorer la gérance et la planification financière. En 2022-2023, SPC mettra en œuvre des outils améliorés pour simplifier et normaliser les processus, pour établir des rôles et des responsabilités clairs et pour élaborer des lignes directrices améliorées.

Approvisionnement agile

SPC met en œuvre un cadre d'approvisionnement agile pour exécuter des projets d'approvisionnement qui se traduiront par de meilleurs résultats contractuels, une livraison plus rapide et un meilleur recours à l'expertise du secteur privé qui répondront mieux aux besoins de l'utilisateur final.

L'avenir du travail au sein de SPC

SPC contribue à l'initiative sur l'avenir du travail, qui comprend l'élaboration d'une stratégie d'effectif réparti. Cela comprend un modèle diversifié d'employés qui continuent de travailler virtuellement et sur place. Les espaces de travail sur place seront équipés d'outils modernes et d'espaces optimisés pour les besoins opérationnels. La stratégie sur l'avenir du travail comprendra des initiatives à court, à moyen et à long terme pour appuyer les considérations émergentes liées à l'effectif, au milieu de travail et à la technologie à l'échelle du GC. Pour soutenir des modalités de travail flexibles dans les édifices gouvernementaux et à distance, SPC travaille pour équiper les salles de conférence d'outils collaboratifs modernes qui utilisent MS Teams au niveau Protégé B.

Mise en œuvre de la stratégie infonuagique et migration des applications

SPC a développé une stratégie pluriannuelle pour augmenter rapidement la maturité et la préparation du nuage. En 2022-23, le ministère élaborera et mettra en œuvre une feuille de route de migration pour les applications prises en charge par SPC, ainsi que sa capacité de soutenir l'élaboration de plans de migration d'applications.

Gestion des identités numériques et des répertoires

SPC a élaboré une feuille de route pluriannuelle pour officialiser la gestion des identités et des accès numériques pour le ministère. Grâce à la gestion de l'accès à l'identité, le ministère créera une identité numérique unique pour les employés de SPC qui pourra être utilisée pour améliorer l'expérience utilisateur et activer les services.

Dépenses budgétaires prévues pour les services internes

Le tableau ci-dessous présente, pour les services internes, les dépenses budgétaires pour l'exercice 2022-2023, ainsi que les dépenses prévues pour cet exercice et les deux exercices suivants.

 	Dépenses budgétaires 2022-2023 (telles qu'elles sont indiquées dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025
	247 175 921	247 175 921	215 482 361	203 399 151

Ressources humaines prévues pour les services internes

Le tableau ci-dessous présente, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère aura besoin pour fournir ses services internes au cours de l'exercice 2022-2023 et des deux exercices suivants.

The state of the s	temps plein prévus	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2024-2025
1 352	1 327	1 327

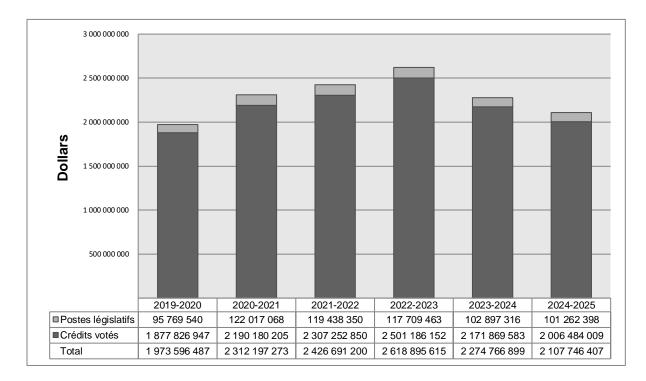
DÉPENSES ET RESSOURCES HUMAINES PRÉVUES

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines du ministère prévues pour les trois prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice 2022-2023 avec les dépenses réelles pour l'exercice en cours et l'exercice précédent.



Dépenses ministérielles de 2019-2020 à 2024-2025

Le graphique ci-dessous présente les dépenses prévues (votées et législatives) au fil du temps.



Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les dépenses pour chaque responsabilité essentielle de SPC et pour ses services internes pour 2022-2023 et les autres exercices pertinents.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses réelles 2019-2020	Dépenses réelles 2020-2021	Prévisions des dépenses 2021-2022	Dépenses budgétaires 2022-2023 (telles qu'elles sont indiquées dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025
Opérations communes de TI du gouvernement du Canada	1 729 100 577	2 010 907 056	2 170 761 061	2 371 719 694	2 371 719 694	2 059 284 538	1 904 347 256
Total partiel	1 729 100 577	2 010 907 056	2 170 761 061	2 371 719 694	2 371 719 694	2 059 284 538	1 904 347 256
Services internes	244 495 910	301 290 217	255 930 139	247 175 921	247 175 921	215 482 361	203 399 151
Total	1 973 596 487	2 312 197 273	2 426 691 200	2 618 895 615	2 618 895 615	2 274 766 899	2 107 746 407

Les dépenses prévues de SPC tiennent compte des montants approuvés par le Parlement pour appuyer la responsabilité essentielle du ministère. Le montant approuvé exclut les recettes nettes en vertu d'un crédit de 787,1 millions de dollars en 2022-2023.

L'augmentation nette des dépenses totales de 2019-2020 à 2020-2021 est principalement attribuable au report de fonds, au financement pour les services, à l'infrastructure et à la cybersécurité de la TI, aux services de communication pendant la COVID-19, et au financement du remplacement et de la réparation de l'équipement de TI vieillissant.

Les dépenses prévues pour 2021-2022 comprennent certains éléments, comme le report de 2020-2021, la solution de gestion des ressources humaines et de paye de la prochaine génération et des initiatives prévues dans le budget de 2021, telles que le programme de modernisation et de migration de la charge de travail, et les initiatives d'activation et défense du nuage sécurisé et de connectivité et surveillance ministérielles.

La hausse des dépenses planifiées en 2022-2023 par rapport aux dépenses prévues de 2021-2022 est principalement attribuable à la mise en œuvre du modèle de services d'entreprise pour les opérations de technologie de l'information du gouvernement et aux initiatives du budget de 2021, neutralisé par l'élimination graduelle du financement du budget de 2018 et d'autres projets et initiatives.

Sommaire des dépenses budgétaires brutes et nettes prévues pour 2022-2023 (en dollars)

Le tableau ci-dessous fait le rapprochement des dépenses brutes prévues et des dépenses nettes prévues pour 2022-2023.

Responsabilités essentielles et Services internes	Dépenses brutes prévues 2022-2023	Recettes prévues affectées aux dépenses 2022-2023	Dépenses nettes prévues 2022-2023
Opérations communes de TI du gouvernement du Canada	3 158 841 862	(787 122 168)	2 371 719 694
Total partiel	3 158 841 862	(787 122 168)	2 371 719 694
Services internes	247 175 921		247 175 921
Total	3 406 017 783	(787 122 168)	2 618 895 615

Remarque : SPC n'a pas de comptes à fin déterminée en 2022-2023

SPC est tenu de fournir des services de TI spécialisés à ses partenaires et clients. Les revenus prévus de 787,1 millions de dollars pour 2022-2023 représentent l'autorisation des recettes nettes en vertu d'un crédit pour SPC, ce qui permet au ministère de dépenser à nouveau les revenus reçus pour compenser les dépenses découlant de leur provision au cours du même exercice



RESSOURCES HUMAINES PRÉVUES

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les ressources humaines, en équivalents temps plein (ETP), pour chaque responsabilité essentielle de SPC et pour ses services internes pour 2022-2023 et les autres exercices pertinents.

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels 2019-2020	Équivalents temps plein réels 2020-2021	Prévisions d'équivalents temps plein 2021-2022	Équivalents temps plein prévus 2022-2023	Équivalents temps plein prévus 2023-2024	Équivalents temps plein prévus 2024-2025
Opérations communes de TI du gouvernement du Canada	5 688	5 920	6 509	6 515	6 404	6 327
Total partiel	5 688	5 920	6 509	6 515	6 404	6 327
Services internes	1 369	1 555	1 340	1 352	1 327	1 327
Total	7 057	7 475	7 849	7 867	7 731	7 654

L'augmentation des ETP à travers les exercice financiers est principalement attribuable aux ETP supplémentaires qui ont été approuvés par la haute direction de SPC afin de répondre à la demande accrue de services de SPC et de soutenir l'amélioration de la prestation de services.

La diminution de 2022-2023 à 2023-2024 et de 2023-2024 à 2024-2025 est attribuable à une réduction du financement lié à des initiatives à durée limitée, y compris le budget 2021.

BUDGET DES DÉPENSES PAR CRÉDIT VOTÉ

Des renseignements sur les crédits de SPC sont accessibles dans le Budget principal des dépenses 2022-2023^x.



ÉTAT DES RÉSULTATS CONDENSÉ PROSPECTIF

L'état des résultats condensés prospectifs donne un aperçu des opérations de SPC de 2021-2022 à 2022-2023.

Les montants des prévisions et les montants prévus dans le présent état des résultats ont été préparés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les montants des prévisions et les montants prévus qui sont présentés dans d'autres sections du Plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Un état des résultats prospectif plus détaillé^{xi} et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le site Web de SPC.

État des résultats condensé prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 (en dollars)

Renseignements financiers	Prévisions des résultats 2021-2022	Résultats prévus 2022-2023	Écart (résultats prévus 2022-2023 moins prévisions des résultats 2021-2022)
Total des dépenses	3 527 791 266	3 467 800 301	(59 990 965)
Total des revenus	950 392 954	787 535 322	(162 857 632)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 577 398 312	2 680 264 979	102 866 667

La diminution des revenus prévus est attribuable à la mise en œuvre du Modèle de services d'entreprise pour la technologie de l'information du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS MINISTÉRIELS



PROFIL ORGANISATIONNEL

Ministre de tutelle : Filomena Tassi, P.C., députée

Administrateur général : Paul Glover, Président, Services partagés Canada

Portefeuille ministériel : Services publics et de l'Approvisionnement Canada, et ministre

responsable pour Services partagés Canada

Instruments habilitants : Loi sur les Services partagés Canada^{xii}

Année d'incorporation ou de création : 2011

Autres: Les décrets connexes comprennent ces numéros du Conseil privé 2011-0877^{xiii}; 2011-1297xiv; 2012-0958xv; 2012-0960xvi; 2013-0366xvii; 2013-0367xviii; 2013-0368xix; 2015-1071xx, 2016-0003xxi and 2019-1372xxii

RAISON D'ÊTRE, MANDAT ET RÔLE: COMPOSITION ET RESPONSABILITÉS

Des renseignements sur la raison d'être, le mandat et le rôle de SPCxxiii se trouvent sur le site Web de SPC.

Des renseignements sur les engagements de la lettre de mandat de SPC se trouvent dans la lettre de mandat de la ministre xxiv.



CONTEXTE OPÉRATIONNEL

Des renseignements sur le contexte opérationnel^{xxv} se trouvent sur le site Web de SPC.



CADRE DE PRÉSENTATION DE RAPPORTS

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes de SPC approuvés pour 2022-2023 sont détaillés ci-dessous :

	Opérations communes de Tl	du gouvernement du Canada	
	Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent des services de réseau modernes et fiables	 Pourcentage du temps où le réseau Edge du GC est disponible Pourcentage du temps où le réseau cellulaire des services des appareils mobiles est disponible Pourcentage du temps pendant lequel les services des centres de contact sont disponibles Pourcentage des circuits ayant fait la migration au Réseau étendu du GC 	
tats	Les ministères et les organismes reçoivent une infrastructure et des services de TI fiables et sécuritaires	Pourcentage du temps de disponibilité des services de sécurité de l'infrastructure des TI	
Cadre ministériel des résultats	Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent des services modernes et fiables en matière de communication et de technologie en milieu de travail	 Pourcentage du temps où le système de courriel d'entreprise est disponible Pourcentage du temps où les interruptions du service de courriel sont réglées conformément aux normes du niveau de service établi Nombre d'événements critiques ayant eu une incidence sur les systèmes de courriel existants Pourcentage de demandes de matériels traitées conformément aux normes du niveau de service établi Pourcentage de demandes de logiciel traitées conformément aux normes du niveau de service établi Nombre de ministères partenaires qui ont migré leur courriel vers le nuage (sur 43) 	Services internes
	Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent des solutions et des plateformes d'hébergement modernes et fiables	 Pourcentage du temps de disponibilité des installations des centres de données d'entreprise Pourcentage du temps de disponibilité des installations des centres de données existants Nombre d'événements critiques ayant eu une incidence sur les installations existantes des centres de données 	

		Pourcentage des demandes de courtage infonuagique traitées conformément aux normes du niveau de service établi		
ats	Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent une gestion efficace des projets de TI	Pourcentage des projets dirigés par SPC et par ses clients évalués dans le respect des délais, de la portée et du budget		
Cadre ministériel des résultats	Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent une gestion efficace des services de TI	 Pourcentage des incidents critiques sous le contrôle de SPC résolus conformément aux normes du niveau de service établi Notes moyennes fournies en réponse au questionnaire sur la satisfaction générale (échelle sur cinq points) Notes moyennes fournies en réponse au questionnaire sur la satisfaction liée aux services (échelle sur cinq points) 	Servi	
Cadr	Les ministères et les organismes du gouvernement reçoivent un approvisionnement de TI efficace et efficient	Coût de l'approvisionnement par 100 \$ de contrats attribués	Services internes	
	Technologies er	n milieu de travail	•	
80 8	Opérations en technologies de l'i	information des centres de données		
Inventaire des programmes	Infon	uagique		
ıtaiı ıran	Télécommunications			
nvei	Rés	seaux		
	Séc	curité		
	Conception et prestation	n des services d'entreprise		

Changements apportés au cadre de présentation de rapports approuvé depuis 2021-2022

Structure	2022-2023	2021-2022	Changement	Justification du changement
 ESPONSABILITÉ SENTIELLE	Opérations communes de TI du gouvernement du Canada	Opérations communes de TI du gouvernement du Canada	Aucun changement	Sans objet
PROGRAMME	Technologies en milieu de travail	Technologies en milieu de travail	Aucun changement	Sans objet
PROGRAMME	Opérations en technologies de l'information des centres de données	Opérations en technologies de l'information des centres de données	Aucun changement	Sans objet
PROGRAMME	Infonuagique	Infonuagique	Aucun changement	Sans objet
PROGRAMME	Télécommunications	Télécommunications	Aucun changement	Sans objet
PROGRAMME	Réseaux	Réseaux	Aucun changement	Sans objet
PROGRAMME	Sécurité	Sécurité	Aucun changement	Sans objet
PROGRAMME	Conception et prestation des services d'entreprise	Conception et prestation des services d'entreprise	Aucun changement	Sans objet

RENSEIGNEMENTS CONNEXES SUR LE RÉPERTOIRE DES PROGRAMMES

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes de SPC sont accessibles dans l'InfoBase du GC^{vii}.

TABLEAUX DE RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web de SPC.

- Stratégie ministérielle de développement durable^{xxvi}
- ► Analyse comparative entre les sexes plus^{xxvii};

DÉPENSES FISCALES FÉDÉRALES

Le Plan ministériel de SPC ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales.

Les mesures fiscales relèvent du ministre des Finances. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût des dépenses fiscales fédérales dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales avviii. Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes plus.

COORDONNÉES DE L'ORGANISATION

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Veuillez adresser vos demandes de renseignements à l'adresse de courriel suivante : SSC.information-information.SPC@canada.ca .

DEMANDES DES MÉDIAS

Veuillez adresser vos demandes de renseignements par courriel à SSC.media-medias.SPC@canada.ca ou au Bureau des relations avec les médias par téléphone au (613) 670 1626.

ANNEXE: DÉFINITIONS

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres en tenant compte de multiples facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui comprend les responsabilités essentielles du ministère, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures normales de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

expérimentation (experimentation)

Conduite d'activités explorant, mettant à l'essai et comparant les effets et les répercussions de politiques et d'interventions afin d'étayer la prise de décision et d'améliorer les résultats pour les Canadiens. L'expérimentation est liée à l'innovation, mais est distincte de celle-ci. L'innovation représente l'essai de quelque chose de nouveau, alors que l'expérimentation suppose une comparaison rigoureuse de résultats. Par exemple, le lancement d'une nouvelle application mobile pour communiquer avec les Canadiens peut être une innovation, mais l'essai systématique de la nouvelle application et la comparaison de celle-ci par rapport à un site Web existant ou à d'autres outils pour voir lequel permet de joindre le plus de personnes est une expérimentation.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Plan ministériel (Departmental Plan)

Document énonçant les priorités, les programmes, les résultats attendus et les ressources connexes requises d'un ministère sur une période de trois ans qui commence à l'exercice indiqué dans le titre du document. Les plans ministériels sont présentés au Parlement chaque printemps.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2022-2023, les priorités pangouvernementales correspondent aux thèmes de haut niveau qui décrivent le programme du gouvernement énoncé dans le discours du Trône de 2021 : protéger les Canadiens de la COVID-19, aider les Canadiens durant la pandémie, rebâtir en mieux — une stratégie pour améliorer la résilience de la classe moyenne, le pays pour lequel nous menons ce combat.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présentation d'information sur le rendement réel d'un ministère au cours d'un exercice par rapport à ses plans, priorités et résultats attendus énoncés dans son plan ministériel pour cet exercice. Les rapports sur les résultats ministériels sont présentés au Parlement chaque automne.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes d'un ministère qui décrit la manière dont les ressources sont organisées pour s'acquitter des responsabilités essentielles du ministère et atteindre ses résultats prévus.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (departmental result)

Changement qu'un ministère cherche à influencer. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes.

NOTES EN FIN D'OUVRAGE

- i SPC 3.0 Une approche d'entreprise , https://www.canada.ca/fr/services-partages/spc-3-approche-entreprise.html
- ii Stratégie d'adoption de l'informatique en nuage du GC, https://www.canada.ca/fr/gouvernement/systeme/gouvernement-numerique/innovationsgouvernementales-numeriques/services-informatique-nuage/strategie-adoptioninformation-nuage-gouvernement-canada.html
- iii Budget 2021, https://www.budget.gc.ca/2021/home-accueil-fr.html
- iv Modèle d'exploitation de l'infonuagique, https://sscclouddocs.canada.ca/s/com?language=fr
- v Regroupement de centres de données, https://www.canada.ca/fr/servicespartages/organisation/regroupement-centres-données.html
- vi Défi sur le plastique Déchets électroniques, https://www.ic.gc.ca/eic/site/101.nsf/fra/00085.html
- vii. InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
- viii projet pilote de bibliothèque de prêts, https://www.canada.ca/fr/services-partages/nouvelles/2021/01/le-gouvernement-du-canada-finance-un-projet-pilote-de-bibliotheque-de-pret-pour-ameliorer-lamenagement-du-lieu-de-travail-des-employes-handicapes-d.html
- ix Programme d'accessibilité, d'adaptation et de technologie informatique adaptée, https://www.canada.ca/fr/services-partages/organisation/programme-aatia.html
- x. Budget principal des dépenses 2022-2023, https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html
- xi État des résultats prospectif condensé, https://www.canada.ca/fr/servicespartages/organisation/publications/etat-resultats-prospectif-2022-2023.html
- xii Loi sur les Services partagés Canada, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-8.9/
- xiii Ordre de décret 2011-0877, https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=24554&lang=fr
- xiv Ordre de décret 2011-1297, https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=24978&lang=fr
- xv Ordre de décret 2012-0958, https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=26384&lang=fr
- xvi Ordre de décret 2012-0960, https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=26386&lang=fr
- xvii Ordre de décret 2013-0366, https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=27572&lang=fr
- xviii Ordre de décret 2013-0367, https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=27596&lang=fr
- xix Ordre de décret 2013-0368, https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=27597&lang=fr
- xx Ordre de décret 2015-1071, https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=31527&lang=fr
- xxi Ordre de décret 2016-0003, https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=31674&lang=fr

- xxii Ordre de décret 2019-1372, https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=38707&lang=fr
- xxiii Raison d'être, le mandat et le rôle de SPC, https://www.canada.ca/fr/services-partages/organisation/publications/2022-2023-plan-ministeriel/raison-etre-mandat-role.html
- xxiv Lettre de mandat de la ministre, https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2021/12/16/lettre-de-mandat-de-la-ministre-des-services-publics-et-de
- xxv Contexte opérationnel, https://www.canada.ca/fr/services-partages/organisation/publications/2022-2023-plan-ministeriel/contexte-operationnel-2022-2023.html
- xxvi Stratégie ministérielle de développement durable, https://www.canada.ca/fr/services-partages/organisation/publications/2022-2023-plan-ministeriel/tableaux-supplementaires/strategie-ministerielle-developpement-durable-2020-2023.html
- xxvii Analyse comparative entre les sexes plus, https://www.canada.ca/fr/services-partages/organisation/publications/2022-2023-plan-ministeriel/tableaux-supplementaires/analyse-comparative-entre-sexes-plus.html
- xxviii. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales.html